

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RABAT LE 20 NOVEMBRE 2020

L'Institut CDG se penche sur le modèle national de gestion des déchets

L'Institut CDG a marqué le septième rendez-vous de son cycle de conférences « **Regards vers le futur** » avec l'organisation, mardi 17 novembre, d'un webinaire sur le thème de la gestion des déchets au Maroc.

Quatre experts ont été réunis pour échanger sur le thème « **Interroger le modèle national de gestion des déchets à l'aune de l'urgence et des opportunités économiques »** :

- Kenza Sara Elazkem, Porte-parole de l'Association Zero Zbel;
- Hassan Chouaouta, Président de l'Association Marocaine des Experts en Gestion des Déchets et en Environnement ;
- Christian Ngô, Ex-membre du Commissariat à l'énergie atomique et Directeur du cabinet Edmonium Conseil ;
- Badiâa Lyoussi, PHD, Professeur à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah de Fès.

La gestion des déchets est une problématique centrale, à l'échelle mondiale, dans la lutte pour la préservation de l'environnement et la protection de la santé des populations. Pour Christian Ngô, la pollution provient de déchets non maitrisés qui ne sont « *ni utilisables, ni valorisables par celui qui les a produit* ». En revanche, «*un déchet peut être une matière première pour quelqu'un d'autre* » assure-t-il. En conséquence, la gestion des déchets devient essentielle dans une perspective de lutte contre la pollution et ses conséquences sanitaires qui pénalisent le développement humain et économique.

Aujourd'hui, le Maroc produit une quantité importante de déchets, qu'ils soient ménagers, industriels ou agricoles. « Nous produisons, par an, 7 millions de tonnes de déchets ménagers, 1,5 millions de tonnes de déchets industriels, 300 000 à 350 000 tonnes de déchets industriels dangereux et nous produisons également quelque 7 millions de gravats et quelque 300 000 tonnes de boue», annonce Hassan Chouaouta. Mais malheureusement, cette quantité de déchets n'est pas valorisée à son plein potentiel. « Notre problème c'est que l'on ne valorise pas assez les déchets alors que nous avons un potentiel de valorisation de 20%, (...), aujourd'hui, le taux de valorisation et de recyclage est de 7% seulement », assure-t-il.

L'analyse de la situation du secteur des déchets et l'étude d'un modèle de gestion doit prendre en considération toutes les étapes de valorisation des déchets, allant de la collecte, au transport et les procédés de traitement, sans oublier la prise en compte des externalités négatives. Evoquant la région de Souss Massa et la part importante du plastique (52%) dans les déchets agricoles, Badiâa Lyoussi alerte sur la nécessité « d'organiser le traitement de ce type de déchets, mais aussi le valoriser. Le déchet ne doit pas être une nuisance, il doit être une opportunité à saisir » assure-t-elle.

Différents leviers peuvent être mobilisés en vue d'assurer une gestion optimale du secteur : doter les centres de traitement des déchets d'unités d'incinération et de procédés d'optimisation efficaces, pousser vers l'augmentation du taux de recyclage des emballages, l'optimisation de la chaine de logistique en matière de collecte et de transport (usage de véhicules propres, optimisation des tournées de collecte, etc.) et, enfin, la prévention de la production des déchets à travers des compagnes de sensibilisation auprès du grand public. En effet, il faut encourager le citoyen à être éco-responsable et à réduire l'utilisation des produits toxiques et néfastes pour la santé et l'environnement.

Sur le plan institutionnel et légal, le Maroc a fait de grandes avancées. Il est parmi les pays africains possédant un arsenal juridique très renforcé en termes de traitement de déchets. Mais malheureusement, « il manque quelques décrets d'application pour qu'on puisse aller de l'avant », déplore Hassan Chouaouta.

En conclusion, Kenza Sara El Azkem a présenté quelques actions que l'association Zero Zbel estime efficaces pour améliorer la gestion des déchets et réduire leurs impacts négatifs notamment « (i) réduire la production d'emballages jetables et de produits à courte durée de vie, (ii) instaurer un tri à la source bi-flux qui séparerait les déchets ménagers en deux catégories (organiques et non organiques) et, enfin, (iii) décentraliser la gestion des déchets pour l'adapter aux différents contextes locaux et placer l'humain au centre du système. Cela passe notamment par la valorisation du savoir-faire et de l'expertise des chiffonniers, sans lesquels quasiment aucun tri ne serait réalisé au Maroc », déclare Kenza Sara El Azkem.

À propos de l'Institut CDG

L'Institut CDG se veut un vecteur de transformation de l'information en nouveaux savoirs partagés, pouvant enrichir et conforter le Groupe CDG dans la connaissance de son environnement socio-économique et dans ses pratiques. L'institut CDG promeut un espace de réflexion à même de favoriser l'éclosion d'idées innovantes et de solutions constructives dans le cadre des grands débats nationaux.